

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 25 septembre 2018 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller monsieur Raymond Leclair
- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Micheline Déry, est aussi présente.

**Arrivée du conseiller Robert Théorêt à 19 h 35.**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'avis de convocation ayant été signifié à tous les membres du conseil, monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance extraordinaire du 25 septembre 2018 à 19 h 35.

### **ORDRE DU JOUR**

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Compensation de base aux municipalités du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)*
3. Présentation du rapport financier 2017 par l'auditeur indépendant
4. Dépôt du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2017
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

2018-09-22

### **COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL)**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 84 746 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller François D'André,  
appuyé par le conseiller Raymond Leclair  
ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Saint-Télesphore informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, par le biais de ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Arrivée du conseiller Robert Théorêt.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2017 PAR L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Monsieur Michel Poirier, CPA, CA, auditeur indépendant de la firme *Poirier & associés inc. Société de comptables professionnels agréés*, présente le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017.

2018-09-23

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

CONFORMÉMENT à l'article 176.1 du *Code municipal*, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, dépose le rapport financier de la Municipalité de Saint-Télesphore pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et le rapport de l'auditeur indépendant signé par Michel Poirier, CPA, CA de la firme *Poirier & associés inc. Société de comptables professionnels agréés*.

SUITE au dépôt du rapport financier 2017,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,  
appuyé par le conseiller François D'André  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2017, tel que présenté sur les formulaires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**PAROLE À L'ASSISTANCE**

Aucune personne dans l'assistance. Certains conseillers posent des questions sur la fiscalité.

2018-09-24

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre ont été discutés,

il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,  
appuyé par le conseiller Raymond Leclair  
ET RÉSOLU

QUE la séance extraordinaire du 25 septembre 2018 soit levée à 19 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

---

Monsieur Yvon Bériault, maire

---

Micheline Déry, CPA, CGA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière